



Mise à l'enquête publique

BO du 21.04.2023

L'Administration communale de Vionnaz soumet à l'enquête publique la/les demande(s) d'autorisation de construire déposée(s) par :

Requérant(s) : Coopérative du Tennis de Torgon à Torgon
Propriétaire(s) : Coopérative du Tennis de Torgon à Torgon
Auteur des plans : BF Architecture et Technique du Bâtiment Sàrl à Vionnaz
Objet : Construction d'un bâtiment pour espace membre, vestiaire et rangement
Parcelle : 2107 Plan :21
Au lieu-dit : La Jorette
Zone : Constructions publiques B
Coordonnées : 2'556'200 / 1'129'323
Dossier déposé le 17 avril 2023

Le(s) dossier(s) y relatif(s) peut/peuvent être consulté(s) au bureau communal pendant la durée de l'enquête publique, aux heures d'ouverture officielles. Les observations, réserves et oppositions de tiers doivent être adressées en deux exemplaires sous pli recommandé au Conseil communal dans un délai de 30 jours dès la présente publication.

Vionnaz, le 20 avril 2023

L'Administration communale